



## EXTRAIT DE PÉTITION

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 303 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** le quartier de Val-Bélair n'a plus de point de services du CLSC depuis 2010 et qu'il est en pleine expansion;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens de Val-Bélair et ses environs ont perdu les services de proximité auxquels ils ont droit;

**CONSIDÉRANT QUE** l'accès au point de services le plus près (rue de l'hôpital à Loretteville) se fait difficilement en transport en commun;

**CONSIDÉRANT QUE** cet emplacement manque de visibilité et d'accès, surtout pour les personnes en situation de crise, vulnérables et sans réseau;

**CONSIDÉRANT QUE** Val-Bélair est le 3<sup>e</sup> quartier le plus peuplé (plus de 25 000) et possède le plus grand nombre de 0-18 ans (plus de 6 000) dans la Ville de Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré l'arrivée de plusieurs nouveaux résidents, nous retrouvons à Val-Bélair le plus bas revenu moyen personnel de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles;

**CONSIDÉRANT QU'**à compter du 1<sup>er</sup> avril, la clinique médicale de Val-Bélair cessera d'être une clinique réseau et qu'il n'y aura plus de "sans rendez-vous" pour les personnes qui n'ont pas de médecin à cette clinique;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de rétablir un point de services CLSC à Val-Bélair en y offrant des services de première ligne en lien avec les besoins médicaux et sociocommunautaires de la population.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
**Eric Caire, député de La Peltrie**

  
\_\_\_\_\_  
**Date de signature de l'extrait**